

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2023-04-003

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril, à 20 heures 00, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 06 avril 2023, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Mathieu GARRIGUE,

Absents :

Mme Emilie BOULET donne procuration à M. Brice BOUVIER
 Mme Virginie SPITZ donne procuration à M. Mathieu GARRIGUE
 Mme Laëtitia TISSEYRE donne procuration à Sandrine PIROF
 M. Ludovic THIVOLLE donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA
 Mme Angélique FOUSTER

Monsieur Brice BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022
 BUDGET PRINCIPAL**

VU le Compte Administratif 2022 et le compte de gestion 2022,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.

CONSTATANT que le compte administratif 2022 présente un excédent de fonctionnement.

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2022		
Fonctionnement	+	197 324.67
Investissement	-	50 146.81
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT ANNEE 2022		
Recettes	+	150 482.00
Dépenses	-	215 380.00
déficit RàR	-	- 64 898.00
AFFECTATION DU RESULTAT AU BP 2023		
Résultat année 2022 investissement	-	50 146.81
Solde des restes à réaliser 2022	-	64 898.00
Besoin de financement	-	115 044.81
Résultat année 2022 fonctionnement	+	197 324.67
report sur 002 Fonctionnement année 2023		17 324.67
Affectation en réserves R 1068 Investissement année 2023		180 000.00

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme.

**Monsieur Le Maire
 Christian PALLARES**

Accusé de réception en préfecture
 066-216600056-20230413-202304003-DE
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception préfecture : 18/04/2023

